



## CHARTE DE MOBILITE INTER-IAE

### PROGRAMME IAEBRIDGE



#### EXTRAIT

*La version intégrale est destinée uniquement à l'usage interne du Réseau IAE FRANCE*

## CONTEXTE

IAE FRANCE constitue la plus importante communauté en Sciences de Gestion (...). Néanmoins pour que cette communauté prenne tout son sens, celle-ci doit inciter au dynamisme, à la solidarité et aux échanges.

## PRINCIPE

Le programme IAEBRIDGE a pour vocation de favoriser l'accès en Master 2 pour les étudiants souhaitant changer d'IAE en fin de parcours.

L'objectif est double :

- ⇒ Offrir aux étudiants des possibilités de passerelles au sein des IAE du Réseau IAE FRANCE
- ⇒ Retenir dans la communauté IAE France les étudiants à potentiel qui souhaiteraient quitter leur IAE d'origine, car il n'y existe pas de spécialisation en cohérence avec leur projet professionnel.

## PROCESSUS

- Etape 1 : En janvier/février de l'année universitaire en cours, l'Etudiant inscrit en Master 1 (formation initiale ou alternance) contacte son IAE et lui fait part de son projet professionnel et de son choix de postuler dans un autre IAE pour des raisons bien spécifiques (absence de spécialité en cohérence avec son projet professionnel dans son IAE d'origine, absence de possibilité de formation en Alternance dans son domaine, déménagement...)
- Etape 2 : L'IAE d'origine valide avec lui son projet.
- Etape 3 : L'étudiant se rend sur le site internet d'IAE France <http://www.iae-france.fr/nos-valeurs/mobilite-iae/> pour s'inscrire au programme en complétant le formulaire en ligne.
- Etape 4 : Si l'Etudiant-candidat dispose une moyenne > 12, et sous réserve de conditions de candidature additionnelles spécifiques à l'IAE visé, l'Etudiant-candidat sera automatique reçu en entretien. Chaque IAE pourra mettre en place une « commission candidatures IAE » lors des jurys de recrutement afin de recevoir sur une même plage horaire l'ensemble des candidatures émanant des IAE du Réseau IAE France.

## MODALITES DE DIFFUSION ET D'ACCES A LA CHARTE

Les principes de cette charte ont été votés par les Directeurs des établissements membres d'IAE FRANCE lors de l'Assemblée Générale du 08 Avril 2015.

(...)